Hydroxychloroquine : une étude co-signée par le Pr Raoult contestée

Compte Test - 2023-06-05 07:13:59 - Vu sur pharmacie.ma

Selon l'Agence de sécurité du médicament (ANSM), l'administration de l'hydroxychloroquine par le Pr Raoult à des malades affectés par la Covid-19 «aurait dû bénéficier d'un avis favorable d'un comité de protection des personnes et d'une autorisation». L'étude en question a été qualifiée par 16 sociétés savantes de médecine, dans une tribune publiée dans le quotidien français «Le Monde», du «plus grand essai thérapeutique "sauvage". Connu». L'Agence française a annoncé son intention de «saisir la justice» au sujet de la publication de cette étude sur l'efficacité supposée de l'hydroxychloroquine. Cette étude, non relue par des pairs, a concerné plus de 30.000 patients atteints de la Covid-19. Il est à noter que sous la pression de la Direction des hôpitaux marseillais, le Pr Didier Raoult et les co-auteurs de ce «pré-print» publié en ligne ont décidé de la retirer.